



**Stage :**  
**Les Programmes**  
**Internationaux**  
**d'Assurances**

• **Public concerné**

Ce stage est destiné aux responsables assurances et aux juristes.

• **Objectifs**

Permettre aux participants dont les entreprises ont des implantations à l'étranger de :

- connaître les avantages des programmes internationaux d'assurance,
- de définir et mettre en œuvre un programme correspondant aux spécificités de leur Groupe et comprenant les meilleures dispositions juridiques, techniques et financières.

• **Durée et tarif**

1 jour, soit 7 heures.  
850 € HT.

• **Moyens pédagogiques**

La formation est animée avec un tableau pour support. Elle comporte une partie technique argumentée d'exemples, et une partie action, avec participation interactive.

• **Programme**

**1. La spécificité des principaux marchés étrangers d'assurance**

- Les marchés de l'Union Européenne  
Taxes d'assurance et chargements (addizionale, recargo, encargo, taxe pompiers, ...) - garanties particulières : Pharmapool, Consorcio, Employer's liability, ... - assurances R.C., Dommages, automobile, risques divers - assureurs et intermédiaires d'assurance.
- Les marchés extra-européens  
Amérique du nord : USA et Canada - Europe de l'Est - Afrique - Asie - Amérique du Sud - Marchés libres et réglementés - obligations d'assurance locales - assureurs et intermédiaires.

**2. Les différents types de programmes**

- Cadre juridique européen : directives Liberté d'établissement et Liberté de prestation de services - Droit applicable au contrat d'assurance.
- Programmes d'assurance responsabilité civile : police umbrella et polices locales - Clauses DIC, DIL, Drop down, Reverse DIC - Aspects tarifaires.
- Programmes d'assurance dommages.